

812 Alfa Primaire pour barrière sous carrelage contre l'eau

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

812 Alfa Primaire pour barrière sous carrelage contre l'eau

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Applications chimiques du bâtiment et du génie civil

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Alfa GmbH

Ferdinand-Porsche-Straße 10 73479 Ellwangen / Germany Téléphone: +33 (0)9.86.87.86.05 Online-Shop: alfa-direct.fr

Informations sur la fiche de données de sécurité :

E-Mail: contact@alfa-direct.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 03.83.22.50.50

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008 Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.



RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

dispersion aqueuse de polymères.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

En cas de symptômes respiratoires: Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

812 Alfa Primaire pour barrière sous carrelage contre l'eau
Date : 06-2021



RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé Matériel inadéquat pour récipients/installations:

Aluminium, Cuivre, Alliage, cuprifère

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver hors gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Applications chimiques du bâtiment et du génie civil

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

812 Alfa Primaire pour barrière sous carrelage contre l'eau
Date: 06-2021



8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique liquide
Couleur différent
Odeur neutre
pH-Valeur (à 20 °C) ~9

Modification d'état

Point de fusion non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (eau) 100 °C
Point d'éclair non déterminé

Inflammabilité

solide non applicable gaz non applicable Limite inférieure d'explosivité non déterminé Limite supérieure d'explosivité non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solidenon applicablegaznon applicableTempérature de décompositionnon déterminé



Propriétés comburantes

Pression de vapeur Densité (à 20 °C)

Hydrosolubilité

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage Densité de vapeur Taux d'évaporation Non comburant.

non déterminé

1 g/cm³

complètement miscible

non déterminé non déterminé non déterminé non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information supplémentaire référentes à des preuves

le mélange n'est pas classé dangereux conformément à la directive (EG) Nr. 1272 (2008).

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.



RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

DECHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

6/7



14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. transporter protégé du gel.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Informations réglementaires UE Information supplémentaire

À observer: (EU) 2019/1021, (EG) 1107/2009, (EU) 649/2012

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et

EUH (Numéro et texte intégral)

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.